L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE MATIN, 7 MARS.

Le Caucus Conservateur.

Dernière séance.

Le caucus se réunit à onze heures sous la présidence de l'orateur Wiltz. Trente-huit membres répondent à l'appel nominal.

M. Estilette, de St-Landry, président du comité sur les compromis, déclare qu'il est allé voir M. Kellogg et qu'il lui a demandé de lui dire d'une manière positive à quelle époque il entendait convoquer la Législature en session extraordinaire.

Le pseudo aurait répondu qu'il était entièrement à la disposition du comité à Washington et qu'il n'agirait que d'après ses instructions.

M. Young propose que le caucus s'ajourne pour se réunir de nouveau un jour avant le commencement de la session extraordinaire de la Législature.

M. Jeffries amende la motion de M. Young. Il croit que le caucus doit s'ajourner pour se réunir de nouveau quand l'Orateur Wiltz jugera nécessaire de le convoquer.

La motion ainsi amendée est adoptée.

M. Hamond propose un vote de remerciement à l'honorable L. A. Wiltz, Orateur de la Chambre, à M. P. J. Trezevant, greffier, et au capitaine Flood, sergent d'armes.

Sa motion est adoptée à l'unanimité.

L'honorable Wiltz répond par quelques paroles chaleureuses, se disant flatté d'avoir présidé une pareille assemblée, et le caucus s'ajourne.

Avant l'ajournement, il est décidé que le comité sur le compromis agirait comme un comité exécutif jusqu'à l'époque de la session extraordinaire et que les membres de la ville représenteraient les membres de la campagne absents.

OUVERTURES DU PRINTEMPS.—Le printemps est long à venir, mais qu'on sache bien que s'il hésite encore à se faire sentir il ne peut tarder beaucoup à nous imposer ses modes fraîches et riantes. La maison Danziger ne veut point être surprise. Aussi publie-t-elle aujourd'hui dans nos colonnes une annonce qui intéressera vivement nos lectrices. Cette annonce contient une liste volumineuse d'articles d'une variété inépuisable, avec les prix auxquels ils peuvent être cédés. Nous en recommandons la lecture. On y verra qu'il serait à peu près impossible de trouver rien de plus riche pour le choix et à la fois rien d'aussi modique pour les prix.

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES. — La grande dureté des temps nous fait un devoir impérieux de profiter de toutes les occasions qui s'offrent à nous de faire des emplettes à bon marché. Ceux qui sont en quête de ces occasions les trouveront chez MM. Fellman Bros., 133 rue du Canal, bâtisse Touro, qui annoncent, ainsi qu'on le verra dans une autre colonne la recette récente et le déballage d'une quantité très grande de caisses de marchandises sèches de printemps reçues de New-York. Parmi ces marchandises qu'accusent les frères Fellman, ils signalent plus particulièrement des organdies, des piqués, des toiles d'Irlande, des indiennes américaines, des mozambiques, des percales anglaises véritables, du coton lonsdale, et enfin plusieurs pièces de soieries unies et à raies. La raison pour laquelle ces marchandises sont vendues à bas prix est fort simple: M. Bernard Fellman, résidant à New York, suit régulièrement toutes les ventes d'encan et de shérif, et avec l'argent en main il fait pour la maison de la Nouvelle-Orléans, des achats que nulle autre maison ne pourrait faire.

ARTICLES DE PRINTEMPS. — Bien qu'il fasse encore très frais, le commerce n'en a pas moins commencé à établir ses marchandises printanières. Nous pouvons citer particulièrement celles de l'établissement Moody au coin des rues Canal et Royale. Nous y remarquons toujours les fameuses chemises champion qui se vendent à six pour neuf piastres. On trouver pareille chose, si ce n'est chez Moody, qui a aussi un assortiment magnifique d'autres articles à aussi bon marché? Si l'établissement a changé de chef, il faut convenir que M. Victor Grimmer qui en a la direction maintenant, s'en acquitte avec une habileté rare.

BALANCES DE FAIRBANKS ET COFFRES-FORTS A L'ÉPREUVE DU FEU. — Ces deux articles vont ensemble. Un magasin ne peut, en effet, se passer ni de l'un ni de l'autre. On sait ce que sont les balances qui portent ce nom. Leur renommée atteste leur supériorité et leur perfection, et quant aux coffres-forts de Mosler, Bahmann et Cie., ils sont incomparables pour leur solidité et leur impénétrabilité. On peut, du reste, aller les examiner au dépôt, rue du Camp 53, où ils sont offerts aux prix de New York.

PATRONS DE BUTTERICK. — Les dames sont prévenues qu'elles seront admises à visiter, rue du Canal 89, les catalogues pour modes de printemps qui viennent d'y être reçus. Ces catalogues comprennent nombre de nouveaux et d'élégants dessins et sont délivrés gratis. Quant au "Nouveau Métropolitain" hebdomadaire, il donne les dernières nouvelles du monde de la fashion pour le prix de 15 cents le numéro.

BEURRE ET FROMAGE. — Les personnes qui tiennent à avoir du bon beurre feront bien de s'adresser à MM. Hoyt et Wilcox, rue Tchoupitoulas 82, où elles en trouveront de toutes les qualités du Nord et de l'Ouest en frequins et en kegs. Elles trouveront aussi du jambon, du bacon de premier choix et de ce fameux fromage de l'Ouest, bien gras, très fin et très salé que les familles estiment à un si haut degré. Voyez les annonces.

PROFITEZ EN. — Dimanche, 25 caisses de marchandises assorties, achetées des compagnies d'assurance seront vendues à fort bon marché pour du comptant. On verra dans une annonce insérée plus loin quelles sont les articles dont M. Turcotte veut se débarrasser au plus vite. Ce sont des articles en toile fine d'une qualité supérieure et qui se vendront vite. Il faut donc se hâter d'aller les examiner. Voyez l'annonce.

SEMENCE DE RIZ — Les planteurs ne savent pas tous qu'il est important, pour avoir de bonnes récoltes de riz, de se servir d'une semence importée et que parmi ces semences étrangères les meilleures sont celles qui viennent de la Caroline du Sud. M. P. K. Thompson, rue Peters 34 au coin de la rue Douane, en a un grand approvisionnement qu'il vendra en lots à la convenance des acheteurs.

AU MAGNOLIA. — C'est au Magnolia, rue Royale 124, qu'il faut aller pour trouver de bonnes et de belles chaussures à bon marché. La rue du Canal n'offre rien de meilleur, rien de plus élégant, et rien d'un prix qui soit plus modique. M. S. Ludre, chef de cet établissement, a reçu de France une machine, à visser, ce qui diminue considérablement ses frais de confection et lui permet de livrer à des prix grandement réduits d'excellentes chaussures pour dames, cavaliers et enfants. Voyez l'annonce.

ÉPILOGUE DU PROCÈS NAUNDORFF. — Le *Journal officiel* de La Haye annonce que M. le comte de Chambord a chargé un avoué de Paris de lever une expédition de l'arrêt rendu par la cour d'appel contre les Bourbons, résidant en Hollande, et réclamant leur réintégration dans les *droits civils* dont leur père (Louis XVII selon eux) avait été dépouillé par suite du faux acte de décès qui fait mourir le Dauphin au Temple le 8 juin 1795, tandis qu'en réalité, sa vie s'est prolongée jusqu'au 10 août 1845, d'après son acte de décès inscrit sur les registres de la ville de Delft. Cette expédition a été signifiée aux appelants individuellement par huissier. Celle destinée à M. Adelberth de Bourbon, premier lieutenant dans le régiment des grenadiers et chasseurs à La Haye, a été refusée par lui, parce qu'elle est faite à *M. Adelberth Naundorff*, et que son *nom légal est celui d'Adelberth de Bourbon*, qui appartenait à son père, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, reine de France. Les Bourbons de Bréda, dont les actes de naissance ont, par acte de notoriété, été mis en rapport avec l'acte du décès du duc de Normandie, ont également refusé la signification de l'arrêt par la même raison que M. Adelberth de Bourbon.

—Un commerçant demandait ces jours-ci par la voie des *Petites-Affiches*:

"Un très jeune homme qui voudrait se faire une position...."

Le lendemain matin il trouvait à sa porte un nouveau-né dans une corbeille, avec ces simples mots sur un bout de papier:

"Celui-ci ne ferait-il pas l'affaire?"

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le steamer Margaret frappé par la foudre.

Pendant l'orage d'hier matin la foudre a frappé le grand mât du steamer "Margaret", de la ligne de la Floride et de la Havane, mouillé au pied de la rue Calliope. Le fluide descendit le long du mât, courant ensuite sur la balustrade en fer du premier pont et se perdant dans l'eau en glissant sur le gouvernail en fer.

Le dommage est si insignifiant qu'il est inutile d'en parler, le grand mât ayant été éraillé seulement au sommet à sa base.

L'équipage a couru de grands dangers cependant, et pendant plusieurs secondes tous ceux qui se trouvaient à bord ont été comme frappés de paralysie. Ils se trouvaient être au centre d'un cercle autour duquel le fluide électrique tournait en faisant des ricochets de ci et de là et en décrivant des arabesques de fantaisie.

Il leur a fallu au moins cinq minutes pour se remettre complètement du saisissement qu'ils avaient éprouvé.

Un officier du bord nous a fait part de ses impressions de la manière suivante:

"Je me trouvais, — a-t-il dit, — appuyé contre le grand mat, quand réfléchissant que la foudre pouvait bien le frapper, je m'en suis éloigné de quelques pas. A peine avais-je exécuté ce mouvement de retraite, que j'ai ressenti une commotion violente, comme si une bombe éclatait à six pouces de mon visage, et j'ai été aveuglé par une lumière éblouissante dont rien ne saurait donner une idée exacte. Pendant dix secondes peut-être, qui m'ont paru longues comme des heures, j'ai perdu complètement connaissance. Il m'a semblé que le monde s'écroulait autour de moi et que je m'enfonçais, avec une rapidité vertigineuse, dans un gouffre au milieu de débris embrasés.

Quand je suis revenu à moi, j'ai éprouvé de la stupeur et une grande pesanteur à la tête: ce n'est qu'au bout d'un quart-d'heure que j'étais complètement remis.

Il est incontestable que si j'étais resté appuyé contre le grand mât quelques minutes de plus, je n'aurais pas eu ce moment le plaisir de causer avec vous.

Je n'avais jamais vu la foudre d'aussi près, mais je n'ai pas envie de renouveler connaissance, car on éprouve une vilaine sensation."

Vol à la maison d'Etat.

Il paraît que dans la nuit de vendredi quelqu'un est entré dans l'appartement occupé par F. R. Wright à la maison d'Etat, et ayant ouvert une malle qui s'y trouvait, a emporté quelques bijoux et des vêtements.

Le coquin a dû craindre d'être surpris, pendant qu'il était ainsi occupé, car, dans sa hâte de partir, il a oublié sa casquette sur un meuble.

M. Wright en examinant attentivement le couvre-chef de son visiteur nocturne a cru en reconnaître le propriétaire et il a donné son signalement à un officier de police.

Il ne s'était pas trompé, car un homme de couleur, qu'on avait remarqué sortant de la maison d'Etat avec plusieurs gros paquets sous le bras, a été appréhendé au corps et il a fini par avouer que les susdits paquets lui avaient été donnés par son frère, J. S. Davidson, membre de la Législature pauschée de Hahn qui prétend avoir été élu dans la paroisse Assomption.

Le personnage suspect répond au nom d'E'yah Sloby, quoiqu'il se dise le propre frère de J. S. Davidson, mais il ajoute qu'il s'appelle Davidson dans sa paroisse.

Voilà un législateur de Hahn compromis!

Les sirènes de terre ferme.

Nous avons, plus d'une fois déjà, averti nos jeunes compatriotes de la campagne, qui visitent notre ville une fois par an, de se méfier des écueils de la Nouvelle-Orléans.

Nous les avons mis sur leurs gardes relativement aux maisons de jeu et aux prétendues loteries, les engageant à se méfier des amis d'une heure, qui sont trop polis; mais il paraît que nous avons prêché dans le désert.—pour nous servir d'une locution familière,—car nos conseils n'ont pas été suivis, et chacun de nos amis inexpérimentés, avant de tomber dans le panneau, s'est dit, avec cette assurance qui fait rarement défaut à la jeunesse: "Ce n'est pas moi qu'on prendra aussi facilement, je connais plus d'un tour, etc." Ainsi va le monde et nous présumons que tant qu'il durera, il y aura des hommes pervers qui duperont les autres et des innocents qui se laisseront duper.

Mais, ce n'est pas seulement par les *repaires* de la rue St-Charles et de la rue Royale que nos naïfs campagnards se laissent voler; hélas, ils tombent également dans les filets adroitement tendus des sirènes de terre ferme, qui ont établi leurs grottes dans la rue Dauphine, la rue Bourgogne et la rue Dryades.

Nous ne savons trop si ces grottes ou ces antres,—comme on voudra les appeler,—sont pavés de coquillages et d'écailles d'huîtres; mais ce que nous savons, c'est que celles qui les habitent font volontiers leur ordinaire de mollusques.

Ces sirènes de terre ferme sont bien plus perfides que celles aux charmes desquelles échappa le sage Ulysse. — pas Grant, — car c'est en vain qu'on se bouchera les oreilles avec de la cire pour les éviter.

Hier soir encore, un jeune homme de Donaldsonville, qui appartient à une famille respectable, s'est laissé prendre au piège et en a été quitte pour la perte de sa bourse, contenant soixante piastres. Nous croyons donc que c'est pour la centième fois à tous ceux qui, comme lui, se risqueront imprudemment après le crépuscule, dans les parages fréquentés par les sirènes de terre ferme.

Moran, alias McCoy identifié enfin.

Nous avons raconté déjà les aventures d'Edward Moran, alias McCoy, qui avait été blessé et arrêté par l'agent Devereaux, du service secret de la police, conduit à l'Hôpital de Charité et confié à la garde d'un métropolitain.

Nous avons dit aussi qu'il avait réussi à s'esquiver quelques jours après, malgré sa blessure, et qu'enfin, dimanche dernier, il avait été repris par l'agent Devereaux.

Il paraît maintenant que ce Moran, alias McCoy, avait commis un vol considérable à Collierville, Etat du Tennessee, le 24 octobre dernier, dans la boutique d'un bijoutier, M. Russell.

Il avait été arrêté et enfermé dans la prison du comté de Shelby, mais, un certain soir, il s'est échappé avec sept autres de ses compagnons de captivité et a gagné la Nouvelle-Orléans.

M. E. L. McCowan, shérif du comté, ayant connaissance de la présence du personnage dans la ville du Croissant, est venu le réclamer avant hier, et tous deux sont partis de compagnie pour Memphis, l'un conduisant l'autre.

Un agent de police attaqué.

Vers deux heures, samedi matin, l'agent Sherman du 3ème precinct, passant rue St-Louis, près de la rue Tremé, a été attaqué par derrière par trois hommes qui avaient évidemment l'intention de fouiller ses poches.

Le gardien de la paix s'est si bien débattu qu'il a réussi à échapper aux voleurs: aussitôt, battant en retraite de quelques pas, il a tiré son revolver de sa ceinture et a ouvert le feu sur les trois détrousseurs, qui se sont enfuis le laissant maître du terrain.

L'agent Sherman croit qu'un de ses coups a porté, car il a vu un des coquins chanceler, mais il n'en est pas sûr, car les trois hommes ont disparu dans l'obscurité sans laisser de traces.

Noyé accidentellement.

Vendredi matin, vers huit heures, le corps de M. S. S. Rivas, âgé de 42 ans, a été trouvé flottant dans le Vieux Bassin, près du pont du Bayou.

On suppose que la nuit de jeudi, le malheureux en voulant traverser le pont a glissé, et perdant l'équilibre, est tombé à l'eau.

Pont en mauvais état.

Le pont qui se trouve à l'intersection des rues Esplanade et Bayou est en si mauvais état qu'il y a danger pour les voitures qui y passent.

Nous appelons donc l'attention des autorités compétentes sur ce fait.

TEMPERATURE.— 6 mars 1875

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	61	11
12 M.	67	19
3 P. M.	72	22
6 P. M.	64	18

LE CAVALIER FANTÔME. — Depuis quelque temps les habitants d'une maison de l'avenue de Choisy étaient éveillés la nuit par le galop d'un cheval qui faisait ses évolutions dans la cour. Généralement, ils se croyaient sous l'empire d'un rêve, d'une hallucination, et de peur de raillerie, aucun d'eux n'osait le matin parler de ses terreurs nocturnes.

Plus hardi que les autres, un vieillard qui avait entr'ouvert les rideaux de sa fenêtre, avait distingué un fantôme blanc galopant sur un coursier noir.

C'était absolument comme dans les ballades allemandes.

Le vieillard avait un neveu qui, dans la dernière guerre, avait pris part aux affaires les plus sanglantes. Ce neveu vint lui rendre visite et apprit ce qui se passait. Il déclara qu'après avoir vu les Prussiens, il ne craignait pas les fantômes et qu'il se chargeait de tirer l'affaire au clair.

La nuit suivante, en effet, au moment où se fit entendre le galop du cheval, il descendit, se jeta à la tête de l'animal et l'arrêta net.

Sur le cheval était un homme en chemise qui fut reconnu pour l'un des locataires, le sieur V....

Cet homme avait aussi pris part à la guerre. Il avait reçu une blessure à la tête et il n'avait échappé à la mort qu'en se sauvant sur un cheval qu'il avait trouvé errant sans maître.

Depuis un mois, il donnait des signes de dérangement d'esprit: les hallucinations étaient venues. C'est alors que, se croyant poursuivi par les ennemis, il sautait à bas de son lit, descendait dans la cour, pénétrait dans l'écurie mal fermée où se trouvait le cheval noir d'un maraîcher, s'emparait de l'animal et le faisait galoper.

Epuisé de fatigue, il remontait chez lui, se recouchait, et le matin il avait complètement oublié ce qui s'était passé.

Des mesures ont été prises pour le faire admettre dans une maison d'aliénés.

—Retour d'enterrement, selon le *Charivari*:

Deux messieurs causent:

—C'est drôle, je suis tout remué.

—Dame! ce pauvre X.... était si bon garçon!

—Ce n'est pas ça: mais il n'y a rien qui me tourne sur le cœur comme de marcher si doucement.

Nouvelles industries.

LA PORCELAINE EN LOUISIANE.

Nous recevons la communication suivante sur un sujet intéressant dont nous avons déjà parlé:

Puisque l'intérêt est aujourd'hui éveillé sur la porcelaine, parlons un peu de cette découverte due en Amérique à M. Abel d'Estampes.

Le Nouveau-Monde ne possède pas encore une seule fabrique de porcelaine.

De savants minéralogistes prétendent qu'il est inutile d'y chercher du kaolin; parce qu'ils n'ont jamais rencontré dans leurs fouilles une seule espèce de feld-spath. Ce jugement nous paraît sujet à caution malgré l'autorité des hommes distingués qui l'ont émis.

On peut, en effet, avoir beaucoup cherché et n'avoir rien trouvé; mais on n'a pas cherché partout.

Espérons que le hasard fera un jour en Amérique ce qu'il a fait en Saxe; nous, relativement à la porcelaine toutes les découvertes ne sont pas faites, et qu'on ne vienne pas nous dire, nous le répétons: que rien de nouveau ne peut plus se trouver; car nous répondrons que la porcelaine dure est aujourd'hui aussi belle qu'elle pourra jamais le devenir sous le triple aspect de la blancheur, de la transparence et de la solidité, mais que les matières qui la constituent peuvent se rencontrer et se rencontrent certainement sur d'autres points que ceux que nous connaissons.

C'est ici l'ouvrage des recherches et du temps.

En attendant la grande question est pour nous tranchée, puisque l'art peut encore dans ce cas remplacer la nature.

Mettez en effet une pièce faite avec du kaolin artificiel à côté d'une autre faite avec du kaolin naturel, rien ne fera soupçonner celle qui est un produit de l'art.

Ce seront deux sœurs aussi belles. Les matières qu'à trouvées M. Abel d'Estampes sont inépuisables et d'un prix de revient bien inférieur à celui des pâtes qu'emploient sur place les usines de France. C'est tout dire. Dans des conditions pareilles un établissement ne peut que prospérer. Nous espérons que nos grands industriels comprendront toute l'importance de cette découverte et qu'ils sauront conserver cette nouvelle industrie à la Nouvelle-Orléans dont la position topographique garantit le succès commercial.

Nous terminerons par ces mots de Colbert:

L'industrie des peuples et la prospérité des manufactures sont la richesse la plus sûre d'un Etat.

Y.

—Nous lisons dans l'*Echo de la Guadeloupe*, journal de la Pointe-à-Pitre, portant la date du samedi 9 janvier écoulé:

"La Compagnie Quesnel frères et Cie, du Havre, a décidément choisi le port de la Pointe-à-Pitre pour sa tête de ligne aux Antilles.

"Un annexe à vapeur, le *Rio-Apa*, de la dite Compagnie est arrivé ici, de la Martinique, pour prendre en transbordement les marchandises apportées d'Europe par le grand paquebot, et destinées à Cayenne et à d'autres ports intermédiaires.

"La Compagnie a établi un dépôt de charbon de terre dans notre ville."

—On nous écrit de Port-au-Prince, à la date du 23 janvier dernier:

On parle beaucoup d'un emprunt de 50 millions de francs que le gouvernement serait disposé à traiter. Cette opération serait, dit-on, présentée et patronnée par M. le comte de Lemont, ministre de France.

Sa réalisation permettrait au gouvernement actuel de se débarrasser d'un arriéré considérable qui l'entrave dans la voie des améliorations. On dit aussi qu'une partie de cet emprunt servirait à payer la dette française.

Si le gouvernement parvenait à se dégager du passé, le fonctionnement de l'administration se régulariserait, et le commerce reverrait, sans nul doute, des temps meilleurs.

Le gouvernement de Haïti vient de frapper les steamers étrangers touchant dans les ports de la République, d'un droit de tonnage de 25 cent. par tonne.

Cette mesure est presque unanimement désapprouvée, parce qu'elle fait craindre de voir retirer beaucoup de lignes de steamers, et, par suite, diminuer nos voies de communication avec l'étranger. Ce droit de tonnage frappe sur la totalité de la jauge du steamer; en toute équité et raison, si on voulait le créer pour augmenter les faibles ressources du pays, on n'aurait dû l'appliquer qu'au tonnage des marchandises débarquées ou embarquées. Cette mesure nous conduira probablement à subir une augmentation sur le fret.

—Les journaux allemands signalent la coïncidence de l'apparition de la brochure de l'archiduc Jean avec de violentes attaques contre l'Allemagne, au moyen de lettres adressées de Saint-Pétersbourg aux journaux ultramontains de l'Allemagne et de l'Autriche.

Dans le *Vaterland* de Vienne, par exemple, on disait, il y a quelques jours, que l'amour-propre russe est humilié depuis assez longtemps, et que la race allemande pèse d'un poids insupportable sur la race slave.

On rappelle aussi que le czarewitz a dit au dernier Congrès slave à Moscou: "Mes ancêtres ont délivré la Russie des Tartares; moi, je la délivrerai des Allemands."

—La *Volkszeitung*, de Berlin, dit que l'on vient de saisir à Osnabrück, une brochure injurieuse pour le prince Bismarck. Cette brochure, qui a été imprimée à Prague, est intitulée: "*La vie d'un chancelier.*"

Florence, 10 février.—Le prince Napoléon se propose, dit-on, de se rendre à Rome pour se joindre à Garibaldi pour l'exécution du canal.

—L'incendie du théâtre d'Edimbourg:

L'incendie qui vient de détruire le théâtre royal d'Edimbourg a éclaté samedi, vers deux heures de l'après-midi. Trois ou quatre femmes qui se trouvaient dans les loges des actrices n'ont eu que le temps de se sauver. Malgré l'act on des pompes de la ville, l'édifice, avec tout ce qu'il contenait, a été dévoré par les flammes.

La chaleur était si intense que les châssis des fenêtres du voisinage ont pris feu. Le théâtre a brûlé trois fois dans l'espace de vingt-trois ans: la première fois, en 1853; la seconde, en 1865. Dans ce dernier sinistre, six personnes furent tuées par la chute d'un pignon.

Le théâtre occupait environ cinq-cents personnes, qui sont aujourd'hui sans emploi.

—On écrit de Toulon:

Un jeune enseigne de vaisseau, M. de Brazza, qui sert dans l'escadre à titre d'étranger, bien que naturalisé Français depuis un an, a formé le projet de continuer l'œuvre laissée inachevée par la mort du docteur Livingstone, en tentant à son tour un voyage d'exploration à travers l'Afrique centrale. La Société de géographie, le ministère de la marine et des colonies, celui de l'instruction publique, et très probablement le gouvernement anglais lui-même, accorderont des subventions à l'explorateur; la subvention fournie par le département de la marine est, dit on, de 10,000 francs.

—La *Revue illustrée des Deux-Mondes* donne des détails intéressants sur une industrie peu connue: celle des pipes dites en *écume de mer*.

Les principales carrières d'où l'on tire l'*écume de mer* sont celles que l'on rencontre dans l'Asie Mineure à huit lieues du chemin du sud-est d'Eski-Scher, l'ancienne Dorylée; elles occupent de nombreux ouvriers. Ce précieux minéral est à 8 ou 10 mètres au-dessous du sol. On a pratiqué de loin en loin des puits qui donnent accès à de longs souterrains dans lesquels travaillent 40 à 50 mineurs. Les pierres d'écume de mer varient beaucoup de volume et de poids. On en trouve qui ont la grosseur d'une noix, et d'autres qui ont un pied cube.

On monte les pierres à la surface dans des paniers d'osier, que des ouvriers ramènent à eux à l'aide d'un treuil. D'autres ouvriers sont ensuite chargés de nettoyer les blocs d'écume, mais les moyens employés jusqu'ici sont très longs et très dispendieux. Lorsque les pierres sont suffisamment purifiées par l'exposition au soleil, ou dans des salles chauffées pour faciliter l'enlèvement de la terre, on les dépose dans des caisses, en ayant la précaution de les séparer les unes des autres avec de la ouate. Chacune de ces caisses pèse ordinairement 45 kilos, et vaut près de 500 francs. La plus grande partie des blocs d'écume de mer est exportée en France, en Allemagne et en Autriche.

MESURE DE LA TERRE.—Deux savants allemands viennent de publier les résultats des calculs qu'ils ont faits pour déterminer de la manière la plus précise qu'il soit possible les dimensions de la terre.

D'après ces calculs, la longueur de l'axe polaire est de 12,712,136 mètres, celle du diamètre équatorial minimum qui est situé à 103° 14' à l'Est du méridien de Paris est de 12,752,701 mètres, tandis que le diamètre équatorial maximum, situé à 13° 16' de longitude est, mesure 12,756,568 mètres.

La surface de la terre se chiffre par 509 millions 940,000 kilomètres carrés, son volume par 1,082,860,000,000 kilomètres cubes. La circonférence du globe est à un plus petit méridien de 40,000,998 mètres et à son plus grand méridien de 40,069,903 mètres.

Les océans et les glaciers occupent 385 millions 127,950 kilomètres carrés.

Le nombre total des habitants de la terre est de 1,391,000,000; savoir: 300,530,000 en Europe, 771,800,000 en Asie, 203,300,000 en Afrique, 84,542,000 en Amérique, et 4,438,000 en Océanie.

Les villes dont la population est supérieure à 50,000 habitants ne réunissent pas moins de un vingtième de la population totale du globe, laissant les dix-neuf autres vingtièmes pour la population des petites villes et des villages.

—Le *Journal amusant* en cet encore à prêter de l'esprit aux cochers:

Un monsieur prend ce matin une voiture:

—A la Préfecture, bureaux de l'emprunt.

—On y va, répond l'automédon, fortement allumé.

Et il part au galop. Mais, patatras! au tournant de la rue des Saints-Pères, il culbute fiacre et voyageur.

Gémissement du bourgeois, qu'on ramasse.

Mais le cocher cynique:

—Eh bien, de quoi!... Vous alliez aux bureaux de l'emprunt, j'ai pensé que vous vouliez verser!

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 6.—Une divergence d'opinion entre Buffet et Dufaure a interrompu les négociations pour la formation du nouveau ministère. Les négociations, il est vrai, ont été reprises, mais on n'annonce pas de résultat.

PRUSSE.

Berlin, 6.—Tous les partis, excepté les ultramontains, sont décidés à appuyer le bill qui abolit le traitement du clergé catholique.

ANGLETERRE.

Londres, 6.—Des avis de l'Asie Mineure disent que sur une population de 52,000 la famine a fait périr 20,000 personnes.

WASHINGTON.

Washington, 6.—Il y a quelques jours à peine le plan de régler les affaires de la Louisiane, par l'intermédiaire du comité, n'était pas encore fixé positivement. On peut dire maintenant que l'affaire occupera tout le comité et qu'il commencera le travail aussitôt que les papiers seront arrivés de la Nouvelle-Orléans, probablement mercredi ou jeudi de la semaine prochaine. Le comité est toujours favorable à une session extraordinaire de la Législature de la Louisiane.

Washington, 6.—Le Président a préparé une liste de neuf nouveaux payeurs, qu'il enverra probablement au Sénat lundi. Les nominations sont à peu près également divisées entre les officiers réguliers et les officiers volontaires, bien qu'on dise que deux officiers réguliers seulement soient compris dans la liste. Les noms sont inaccessibles. Il y a 240 postulants pour ces places.

L'allocation pour les levées a échoué au Sénat par l'absence de Gordon, de la Georgie et de Hitchcock du Nebraska. Le général Gordon qui est entré au Sénat immédiatement après le vote, a fait un énergique effort pour une motion de reconsidération. Dennis du Md. aurait cédé, mais il n'avait pas voté sur l'appel. Ceux qui avaient voté non ont été sourds à la demande de reconsidération. Si Gordon eût été présent, il y aurait eu division et le vote du Président eût décidé la mesure. Alcorn et Gordon ont fait un appel à Morgan Hamilton, du Texas, pour la reconsidération, mais il resté impassible.

Observations Météorologiques.

Washington, 6.—Probabilités pour les Etats du Golfe. Chute de baromètre. Vents du nord-est au nord-ouest, avec un temps plus chaud et pluie.

NEW-YORK.

New-York, 6.—La résolution sur la malle du Pacifique était un sujet général de discussion dans Wall street hier. Rufus Hatch, qui agit encore comme directeur gérant, disait des places de la Compagnie: Nous réduirons notre flotte. Nous avons maintenant 27 navires employés. Nous en retirerons un de la ligne d'Aspinwall, deux de la ligne de San Francisco à Panama et cinq de la ligne de Chine, et nous les vendrons.

NEW-YORK.

New York, R. J. 7.—Le gouverneur Howard a présenté le rapport du chef constable Norsheep au Sénat, hier, dans l'après-midi, relatif à l'intervention officielle du marshal des Etats-Unis. Coggershall dans la saisie récente de liqueurs qui étaient sous la protection de l'Etat. Son discours a causé, dit-on, une sensation profonde dans tout l'Etat. Voici le résumé de ce discours.

"Dans la collision entre les officiers de l'Etat et les Etats-Unis, je reçus la visite d'un membre de la force constabulaire et je fus informé d'une difficulté existante et demandai à intervenir. Il me sembla que je pouvais ordonner à une portion de force militaire de l'Etat de soutenir les officiers de loi de l'Etat. Cependant la prudence exigeait que la question fut décidée par une cour plutôt que par une intervention militaire.

J'éprouvais, en outre, de la répugnance à mettre la troupe en antagonisme avec la police de la ville de Providence. J'ordonnai, en conséquence, à la force constabulaire de cesser de faire tout effort de plus pour saisir la liqueur gardée par le marshal des Etats-Unis et le chef de police. Cela a été placardé comme une victoire de la part du marshal des Etats-Unis et son député. Il paraît convenable que je dise, en conséquence, que la pusillanimité, s'il y en a eu, est la mienne plutôt que celle de la force constabulaire de l'Etat et que s'il y a un reproche à faire, il doit m'être adressé.

"Je partage pleinement l'opinion universelle que ces saisies sont collusives et sont une feinte à peine déguisée, et je prends part au sentiment de mortification générale à l'indignité à laquelle notre communauté a été soumise.

"Je comprends la gravité de la situation et reconnais qu'il est de notre devoir impératif de prendre des mesures pour un règlement prompt et convenable de la question.

"On nous entretient depuis six mois de menaces à l'égard du fort Adams et des cotres de revenu, mais tant que ces menaces ont consisté en des mots oiseux elles ont été traitées avec insignifiance, et quand des journaux respectables et intelligents disent gravement que des troupes du fort Adams et le cotre, "Samuel Dexter," ont été mis sous les ordres du marshal, il paraît bon de demander pourquoi?

Qui veut-on attaquer? Non un ennemi étranger—non une communauté turbulente. Dans mon opinion, ce doit être alors dans le but de faire la guerre au peuple d'un Etat, peuple qui, depuis son établissement, a été noté pour son patriotisme et son conservatisme intelligent.

Il ne convient peut-être pas à cet honorable corps de considérer ces menaces taut qu'elles ne sont que cela, mais maintenant que le résultat est forcé, je pense qu'il mérite d'appeler votre attention. Votre présence ici, sénateurs, est une moquerie et une farce si des précédents pareils sont soutenus par le gouvernement fédéral.

Vos magistrats et votre Exécutif peuvent aussi bien se démettre de leurs places et abandonner le contrôle et la direction des affaires de l'Etat aux employés subalternes du gouvernement des Etats-Unis. Il n'y a jamais eu de plus grave question pour l'Etat depuis qu'il existe. C'est une question vitale, car il s'agit de la souveraineté de l'Etat et des relations harmonieuses de l'Etat avec les Etats-Unis.

Le petit Etat du Rhode Island a droit à autant de respect que des Etats plus grands ou que le gouvernement général lui-même. Je ne plaide pas la question. L'affaire est dans les mains de l'assemblée générale et j'espère avec confiance qu'elle sera réglée de manière à garantir l'honneur de l'Etat et à maintenir l'empire des lois.

Je n'ai pas le moindre doute que les autorités de Washington, quand elles auront une pleine connaissance de cette affaire, ne s'empresseront de condamner et de répudier hautement la conduite du marshal en cette circonstance."

RICHMOND.

Richmond, 6.—M. Gilman, de Richmond, a présenté aujourd'hui un bill à la chambre des Délégués pour punir ceux qui causent des troubles dans les hôtels, les théâtres et autres lieux d'amusement.

Il porte que les personnes qui causent des désordres dans les hôtels par des demandes bruyantes après que le propriétaire ou son agent a refusé de les recevoir par défaut de place ou autres causes raisonnables spécifiées seront punies par l'amende et l'emprisonnement.

Dans l'affaire des théâtres les directeurs doivent avoir le droit d'émettre des billets pour places réservées, timbrés non transférables, et quand une personne, non propriétaire original, demande à être admise, le portier peut le refuser; mais le prix du billet doit être rendu, et si elle refuse de le prendre et crée par là des troubles, elle est passible d'arrestation et d'amende dans les deux cas. La moitié de l'amende est pour celui qui tient l'hôtel ou pour le directeur du théâtre suivant le cas.

Le bill contient de semblables dispositions pour les bateaux à vapeur et les chemins de fer. Ce bill est regardé comme un antidote au bill des droits civils.

MONTGOMERY.

Montgomery, 6. — La Chambre des représentants, par un vote unanime, a expulsé un nègre, nommé Gastin, pour avoir proposé de faire certaine chose, dans sa capacité législative, pour $300. Le comité appelé à examiner les charges, se composait de trois démocrates et d'un blanc républicain et d'un de couleur républicain. Ces cinq hommes, ont rapporté à l'unanimité qu'il était coupable.

Il y a des réjouissances universelles dans l'Alabama à l'occasion de l'échec du bill empirique du caucus.

SELMA.

Selma, Alabama, 6. — Il a été décidé par la Grange d'Etat qu'elle aurait sa première foire annuelle à Selma, commençant le 27 et durant 5 jours.

LITTLE-ROCK.

Little Rock, 6.—Grande tempête de neige pendant la plus grande partie de la journée. C'est la première neige de la saison.

NASHVILLE.

Nashville, 6.—La Cour Suprême de l'Etat a rendu une décision aujourd'hui dans l'affaire des porteurs de billets de la banque du Tennessee. L'émission est légale et a privilège contre l'actif de la banque. On considère que cette décision rend virtuellement l'Etat responsable.

OMAHA.

Omaha, 6.—Le génl. Ord a chargé le col. Bradley, commandant au fort Laramie d'envoyer un détachement pour amener le reste de l'expédition des Collines noires qu'on dit être dans une situation de détresse. Les deux hommes, revenus des Collines guideront le détachement. Ordre a été donné d'empêcher tout autre explorateur d'aller dans ce pays et quiconque essaiera de le faire, sera reconduit par la troupe.

BURLINGTON.

Burlington Vt., 6.—A. J. Crane, ex-collecteur du Revenu, a été condamné à 18 mois de prison et à $1000 d'amende pour irrégularités dans son service.

FONDA.

Fonda, N. Y., 6.—La maison de banque de Hays et Wel's—Johnstown—a été brûlée en partie. On y a trouvé les restes calcinés d'Edw. Yest qui y couchait. Un [illegible] avec diamant, une montre de valeur et une forte somme d'argent ont disparu. On n'a pas tenté de voler le coffre [illegible] qui [illegible] sur la voie.

PASSES.

Passe à la Loutre, 6.—[illegible] chenal à marée basse. [illegible] marée haute 16 1/2.

Passe à la Loutre, 6.—Arrivé, [illegible] avec des fruits. [illegible] M. Slade, en 35 heures de [illegible] avec du café.

RIVIERES.

Vicksburg, 6.—Descendant, [illegible] Dean, Saml. J. Hale. Temps [illegible] toute la journée.

Le fleuve a monté d'un [illegible] pouces.

Cincinnati, 6.—Parti, l'Exporter pour Nlle-Orléans.

Cairo, 6.—Pas d'arrivée. Parti le [illegible] lock pour Nlle-Orléans. Mercure 52.

Louisville, 6.—Temps nuageux et froid.

St-Louis, 6—Arrivée, Great Republic de la Nouvelle-Orléans. La rivière baisse et charrie de la glace. Temps couvert et froid.

New-York, 6.—Or, 114 7/8 change [illegible] ferme. 4.81 à 4.85 pour [illegible] Londres.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Liverpool, 6, midi et demi.—Coton [illegible] Midd. uplands 7 7/8 à 8. Orléans [illegible] Vendu 8000 balles.

Marchés Américains.

New-York, 6, midi et demi.—Coton, [illegible] Ordinaire 13 5/8. Bon ordinaire 15 [illegible] Low midd. 15 7/8. midd. 16 1/4. [illegible] 16 5/8.

A livrer. low midd. pour mars 16 [illegible] avril 16 11/16, mai 17 à 17 11/16, juin 17 [illegible] à 17 3/8, juillet 17 5/8, août 17 11/16 à 17 [illegible] septembre 17 à 17 1/8, octobre 16 [illegible] 16 11/16, novembre 16 7/16 à 16 1/2, décembre 16 7/16 à 16 1/2.

New-York, 6 au soir.—Coton [illegible] Uplands 16 1/4, Orléans 16 5/8.

A livrer 19,100 balles aux cotes suivantes: low midd. mars 16 5/8 à 16 [illegible] avril 16 29/32, mai 17 3/32, juin 17 [illegible] juillet 17 21/32, août 17 [illegible] septembre 17 11/16 [illegible] octobre 16 11/16 à 16 3/4, novembre 16 [illegible] à 16 1/2.

Bilan de la banque.—Augmentation [illegible] $50,000 dans les prêts. Diminution dans les espèces de $2,500,000; diminution dans les légal tenders de $1,750,000; diminution de $5,500,000 dans les dépôts et diminution de $3,500,000 dans les réserves.

LE PRIX DES CHEVEUX.—*L'Economiste français* donne des chiffres curieux au sujet des variations de prix [illegible] le commerce des cheveux. Après avoir rappelé que la douane classe les cheveux comme les crins, les plumes et la corne, sous la rubrique commune: "dépouilles d'animaux", cette revue constate que cet article est peut-être celui qui offre les écarts de la hausse la plus extraordinaire.

Pendant toute la première moitié du siècle, les cheveux non ouvrés n'étaient évalués qu'à 8 fr. le kilogramme. On ne portait alors de postiches que quand on ne pouvait pas faire autrement. La hausse commence avec l'empire. De 1856 à 1860, on payait déjà le kilogramme 16 et 20 fr. Mais c'est surtout depuis dix ans que, l'épidémie de faux chignons et des nattes, etc., s'étant sévissant de plus en plus, franchissant les frontières, envahissant même les campagnes, les prix ont commencé à s'élever d'une manière prodigieuse: 40 fr. en 1866; 70 fr. en 1868; 95 fr. en 1871, pour l'importation; 50, 70, 105 fr. aux mêmes dates, pour l'exportation. Et il ne s'agit là que des cheveux non ouvrés.

Les cheveux ouvrés sont évalués de 120 à 125 et 160 fr. selon qu'ils viennent de l'étranger ou qu'ils y vont. C'est principalement la Bretagne et l'Auvergne qui fournissent aux perruquiers les matériaux qui leur sont nécessaires. Les villageoises de ces provinces échangeaient autrefois leurs cheveux contre un mouchoir, un ruban, quelque menu bijou de pacotille. Elles connaissent mieux aujourd'hui la valeur vénale de cette richesse naturelle, et elles savent la mettre aux enchères.

Rien n'est plus curieux que les indications publiques d'un nouveau genre. Les offres, comme on le pense bien, varient considérablement, suivant les nuances et les qualités. Une chevelure ordinaire ne vaut pas moins de 10 francs. Mais il en est dont on donne 300 et 400 francs. Le blond naturel, quand il est très clair et très fin, se revend jusqu'à 1,000, 1,500 et 2,000 fr. le kilogramme.

Constatons en terminant que, depuis 1870, les prix tendent à baisser. En 1871, les cheveux bruts exportés ne valent plus que 65 fr., et les cheveux importés, 40. Pourquoi? Est-ce que la coquetterie féminine serait elle-même en baisse? Nous avons peine à le croire. N'est-ce pas plutôt que la génération actuelle commence à être largement approvisionnée?

Et puis une mode qui date de dix ans se touche-t-elle pas forcément à sa fin? Enfin le prix des vrais faux cheveux doit se ressentir de la concurrence que leur font, par le crin, la laine et la soie, l'industrie contemporaine et les marchands peu scrupuleux, et elle en est arrivée à contrefaire même le faux.

—Nouvelles de l'abbé Liszt qui, à ce que nous apprend le *Temps*, vient, après une assez longue éclipse, de reparaître à Rome dans le concert du Cercle international des Arts:

Il a joué avec M. Sgambati, son élève de prédilection, déjà maître supérieur, une de ses œuvres, intitulée *Préludes*. C'était peut-être obscur de sens, mais extrêmement étonnant, et surtout prestigieux d'exécution. Il y a eu des applaudissements frénétiques.

Liszt était vêtu en abbé. Ses cheveux, devenus tous blancs, sont toujours immenses. A tout moment, le lorsqu'il suivait les notes, lui tombaient sur les yeux, et le "relèvement de ses cheveux" est actuellement, en ses soixante-cinq ans, ce qu'était, comme je le vois dans Henri Heine, en 1835, le "relèvement de ses cheveux". Son doigté est toujours prodigieux. Les touches du piano semblaient voltiger au bout des doigts. Les femmes se pâment d'étonnement admiratif, comme il y a quarante ans.

On annonce qu'il donnera prochainement un grand concert de bienfaisance.

—On lit dans le *Courrier de l'Aisne*:

Nous recevons de source absolument sûre le renseignement suivant, que nous portons à la connaissance de qui de droit.

L'administration du journal l'*Ordre*, ou le comité de comptabilité a commandé récemment en Belgique, à Bruxelles, un tirage de QUATRE CENT MILLE portraits de l'ex-prince impérial.

La majeure partie de ses portraits a été envoyée en France dans des lettres particulières, le surplus a été entré en fraude.

Une nouvelle commande de deux cent *mille* portraits vient d'être faite à nouveau et sera livrée prochainement. Ces portraits seront expédiés par lettre.

L'imprimeur chargé de ce travail est M. Léon Mertens, rue du Poinçon, 12, à Bruxelles.

—Un ivrogne monte dans l'omnibus de Chaillot. Le conducteur s'aperçoit de l'état de son voyageur et le prie de descendre.

Son voisin, un beau vieillard, officier de la Légion d'honneur, mû par un sentiment de pitié, prie le conducteur de souffrir la présence de ce malheureux, qui, il en répond, sera convenable.

Le conducteur cède; on arrive à Notre-Dame-de-Lorette.

L'ivrogne se lève pour descendre et dit avec émotion, et en lui prenant la main, à celui qui avait obtenu sa grâce:

—Merci! vous savez ce que c'est d'être pochard vous!

—Une Italienne parlait guerre, patrie, bataille, liberté, etc., avec la plus grande véhémence.

Puis, quand elle eut achevé son dithyrambe:

—Pourquoi, demanda-t-elle, avec tendresse, à un de nos amis, pourquoi les hommes sont-elles plus braves et plus patriotes que les hommes?

—Dame! répondit celui-ci, parce que ce n'est pas elles qui se battent!

—Une histoire de soirée, empruntée au *Paris-Journal*, avant que le carême ait fermé pour les salons; nous ne [illegible] bien sûrs, par exemple, qu'elle soit absolument neuve;

Dans une soirée, non officielle, le maître d'hôtel de la maison ordonne à Gelino de faire circuler des rafraîchissements.

Il revient avec un plateau contenant six verres pleins et quatre vides.

—Pour qui les vides? lui demande-t-on. Il était inutile de les apporter.

—Mais madame, c'est pour les invités qui ne voudraient rien prendre.

Le même journal cite une annonce commerciale: Un marchand de fourrures irlandais, qui se charge de changer la façon des pelleteries d'après la mode, affiche l'avis suivant:

"On se charge de faire des pèlerines, manchons, etc....., selon la mode nouvelle, pour les dames, *avec leurs propres peaux*."

Le *Tintamarre* donne aux gendres l'avis d'avoir le moyen de se débarrasser de leurs belles-mères;

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que, par suite d'un traité passé avec M. Bidel, nous pouvons leur offrir une prime splendide.

A partir du 16 février courant, tout abonné d'un an aura droit, gratuitement, à une entrée dans la cage des bêtes féroces du célèbre dompteur, cinq minutes avant l'heure de leur déjeuner.

Les entrées sont absolument personnelles, mais on peut s'abonner au nom de sa belle-mère.

Le *Tintamarre*, d'ailleurs, ne s'arrête pas sur cette bonne pensée. Il en ajoute quelques autres qui méritent de ce que de ceux qui les lisent, une méditation profonde;

Avis aux danseuses:

Pour percer en ce monde, il ne suffit pas de faire des pointes.

Il y a, à l'Ecole de droit, un professeur très remarquable: quand il parle, la loi elle-même agit son cours.

Quand on joue la *Muette de Portici*, à l'Opéra, il y a un moment où la muette s'élève.

Il est évident qu'un reporter ne peut être qu'un journaliser, puisqu'il est son porte-faits.

—Il vient d'arriver à Paris un jeune voyageur célèbre par la façon toute particulière dont il parcourt les distances.

M. D.... appartient à une riche famille hollandaise. Agé seulement de trente et un ans, il a fait le tour du monde, à pied. [illegible]

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

[illegible]

WHISKEY.—Le rectifié de la Louisiane et l'ordinaire de l'Ouest sont cotés à $1.12 le gallon; [illegible]

MAIS.—[illegible]

[illegible]

Prix des Bestiaux.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

[illegible]

A nos Abonnés des campagnes.

[illegible]

LA CONSTITUTION NOTRE SANTÉ.—[illegible]

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 7 Mars 1875.

[illegible]

LISTE DES DAMES.

[illegible]

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, Publishers.

[illegible]

OBSTACLES TO MARRIAGE.

[illegible] HOWARD ASSOCIATION, No. 2 [illegible]

GEO. MERZ, OLD BASIN BREWERY

[illegible]

L'Union Française.

[illegible]

FAYARD BLAYN

[illegible]